

Montigny le Bretonneux, lundi 3 janvier 2023

# Convocation à l'Assemblée Générale OCCE des Yvelines

**Le mardi 17 janvier 2023 à 17h**

*Au siège de l'OCCE 78, 2 allée des boutons d'or, 78180 Montigny le Bretonneux.*

**Inscription indispensable au 01 30 43 56 65**

## A l'ordre du jour :

**- 17h : assemblée générale ordinaire :**

- Rapports d'activités et financiers 2021-2022. (*disponible sur le site de l'OCCE 78*)
- Rapports des Commissaires aux comptes 2021-2022.
- Projet d'activités 2022/2023.
- Budget prévisionnel 2022/2023.
- Perspectives 2023/2024.
- Cotisation.
- Questions d'actualités.
- Election au Conseil d'administration et renouvellement de membres sortants.

**A défaut de quorum : nouvelle A.G.**



**Mercredi 8 février 2023**

**à 9 h**

***Au musée de la toile de Jouy***

**Château de l'Eglantine 54 Rue Charles de Gaulles 78350 Jouy-en-Josas.**

**Après l'AG une visite guidée du musée vous sera offerte.**

- ⇒ **ATTENTION : la coopérative scolaire doit désigner son délégué à l'aide du formulaire joint. (à retourner avant le vendredi 5 février )**
- ⇒ **Le délégué désigné recevra un lien de connexion et les modalités de vote au plus tard 24 heures avant l'AG.**
- ⇒ **Les adhérents qui désirent proposer leur candidature au Conseil d'Administration sont invités à se faire connaître par écrit au secrétariat, avant le 21 janvier 2023. (Modèle en 4ème page)**

**La présente publication tient lieu de convocation**

**(Règlement intérieur occe 78)**

Convocation des membres regroupés en sections locales :

21 jours avant l'Assemblée Générale, chaque section locale doit faire l'objet d'une convocation précisant le lieu et accompagnée au moins de l'ordre du jour, afin que chaque section locale procède à la désignation de son délégué parmi les membres actifs éligibles.

Chaque section locale détermine librement les modalités de cette désignation.

Le délégué ne peut délibérer que sur les points figurant à l'ordre du jour, ne détient pas de mandat impératif.

Pour pouvoir voter le jour de l'AG, le délégué doit présenter l'extrait de délibération du Conseil de Coopérative ayant procédé à sa désignation.

**Désignation du délégué à l'Assemblée Générale 2023 de l'OCCE 78**

Après délibération, le conseil de coopérative de (établissement, nom, adresse)

.....

N° adhérent

..... Nombre de classes: .....

**MANDATE** Mme, Mr ..... **membre actif au sein de la coopérative**  
**courriel pour envoi du lien de connexion:** .....@.....

**OU**

**DONNE POUVOIR** à Mme, Mr....., régulièrement délégué par le conseil  
de coopérative de (établissement, nom, adresse)

.....

N° adhérent:

(Rappel: un délégué de coopérative ne peut détenir qu'un seul pouvoir d'une autre coopérative)

**courriel pour envoi du lien de connexion:** .....@.....

**OU**

**DONNE POUVOIR** à Mme, Mr .....  
membre du conseil d'administration de l'OCCE 78

(Rappel: les pouvoirs au conseil d'Administration doivent être adressés à l'OCCE 78 avant le 27 janvier 2023...)

Pour le représenter à l'assemblée générale dématérialisée de l'OCCE 78 **mercredi 8 février 2023**, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Nom et signature du mandataire local

Cachet établissement

Nom et signature du délégué à l'Assemblée Générale 2023

# OCCE 78, UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

## Un Conseil d'Administration, un Bureau, des Permanents

### UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'OCCE 78, c'est avant tout un Conseil d'Administration de 16 membres bénévoles **sur 24 possibles**, élus en Assemblée Générale, qui se réunissent régulièrement.

Annick CHARRIER, Martine CHARGÉ, Isabelle CRENN, Pascal DELAPORTE, Yves DRONIOU, Chantal FRANCOZ, Corinne GIARDI, Valérie HASSAN, Valérie LÉGEIN, Didier POINT, Bernard PRIOUL, Nathalie REDON, Emmanuelle PERETTA, Sandrine PAPON.

#### Son rôle :

**Il statue** sur l'agrément des coopératives scolaires et l'ouverture de comptes courants ainsi que sur leurs fermetures et la dévolution des biens.

**Il prépare** pour l'association départementale le budget de chaque exercice, étudie les ententes, conventions, marchés et contrats.

**Il impulse** et assure la mise en œuvre d'actions coopératives départementales ou décide de l'aide financière, matérielle ou humaine qu'il peut apporter aux coopératives locales affiliées.

**Il délibère** sur les différents rapports et projets de la Fédération,

**Il désigne** son ou ses délégués à l'Assemblée Générale Fédérale, pour le représenter et y voter en son nom selon les mandats confiés.

### UN BUREAU

Ses membres sont élus par le Conseil d'Administration. Actuellement :

**Président : Yves DRONIOU**

**Secrétaire générale : Annick CHARRIER**

**Secrétaire adjoint : Bernard PRIOUL**

**Trésorier : Didier POINT**

**Membre du bureau : Emmanuelle PERETTA**

**Son rôle :** Le bureau étudie et prépare les questions à soumettre en Conseil d'Administration, assure l'exécutif pendant l'intervalle des sessions du Conseil d'Administration ; il en rend compte au Conseil d'Administration suivant.

### DES INTERLOCUTEURS

**Prêts à vous renseigner et vous aider :**

**Mme Martine CHARGÉ**

Animatrice pédagogique : affiliations, projets pédagogiques autour des actions nationales et départementales, formation, gestion et aides sur le terrain, relations institutionnelles.

**Mme Virginie COUEGNAS**

Secrétaire comptable : relation avec les coopératives, comptabilité du siège.

**Mme Nawal AREZKI**

Secrétaire administrative : Relation avec les coopératives, suivi du logiciel ComptaCoopWeb.

En pratique, en dehors d'une éventuelle implication dans des groupes de travail, devenir administrateur de l'OCCE 78, c'est s'engager à participer à quelques Conseils d'administration dans l'année...

**Rejoignez-nous et venez faire vivre  
votre association départementale!**



**Office Central de la Coopération à l'École**  
Association 1901 reconnue d'utilité publique

**Association départementale OCCE des Yvelines,**  
2, allée des boutons d'or 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX  
Tel : 01 30 43 56 65 - Courriel : ad78@occe.coop  
Site Internet : <http://www.occe78.net>

**DECLARATION DE CANDIDATURE**  
**au Conseil d'Administration de l'association OCCE-YVELINES**

Elle doit être adressée **avant le vendredi 13 janvier 2023** à :  
Secrétariat OCCE-YVELINES, 2 allée des Boutons d'Or 78180 MONTIGNY-LE-BX

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

Date de naissance : .....

Adresse personnelle :

.....

Code postal: 78 ..... Commune.....

Tel personnel: ..... courriel personnel:.....@.....

Fonction dans l'Éducation Nationale :.....

**Membre actif au sein de la Coopérative scolaire :** (*établissement, nom, commune*)

..... N° adh:.....

OU

**Membre actif individuel à jour de sa cotisation :** .....

**Motivations personnelles :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Date et signature :**